



Rennes-sur-Loue
Doubs (25)

réalisée en février 2016

MONOGRAPHIE*

#07

FERME DE LA LOUE

S'INSTALLER HORS CADRE FAMILIAL EN ÉLEVAGE LAITIER SUR LE TERROIR COMTÉ



LA FERME

→ **Superficie** : 70 ha dont 7 ha en fermage avec Terre de Liens et 63 ha en autres fermages (soit une vingtaine de propriétaires)

→ **Productions** : Lait à comté (240 hl, 40 vaches montbéliardes), Viande (8880 kg)

→ **Statut** : Exploitation individuelle

→ **Unité de Travail Annuel** : 1

→ **Ferme certifiée AB**

* Monographie :

n.f. - Étude exhaustive sur un sujet précis, limité et fondé sur une observation directe.

La MUSE a réalisé quatorze monographies de fermes entre 2016 et 2017

POUR MENER À BIEN LE TRAVAIL D'ÉVALUATION qui lui a été confié, la Mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens a recueilli des données qualitatives et quantitatives auprès des acteurs du mouvement. Les monographies de fermes, réalisées en 2015 et 2016 sur la base d'une visite et d'entretiens menés avec les principaux protagonistes des projets, ont permis à travers une observation directe et les analyses qui en découlent de nourrir les fiches « Fermes » que vous avez entre les mains :

- × Qui est le/la fermier.ère et quel a été son parcours pour accéder au métier de paysan et à la terre ?
- × Comment le projet agricole et rural qui est développé contribue-t-il à la préservation des ressources naturelles ?
- × Quels sont les liens développés avec les acteurs du territoire, notamment agricoles, et en quoi la ferme participe-t-elle à l'économie du territoire et sa relocalisation ?
- × En quoi la ferme acquise consolide-t-elle le projet de Terre de Liens, à travers la mobilisation citoyenne qu'elle suscite et son intégration au territoire local ?

Une ferme est un organisme vivant ; les données présentées peuvent avoir évolué et ces fiches pourront être réactualisées au fil de la vie des fermes acquises par Terre de Liens.

Contact : muse@terredeliens.org - bfc@terredeliens.org

✕

Pour Jean-Thomas, le fonctionnement de la filière comté est «un bien nécessaire pour que tous les acteurs de la filière puissent se rémunérer de manière équitable en ayant un produit de qualité»

Lorsqu'en 2010, Jean-Thomas reprend la ferme de la Loue, il s'agit alors d'une ferme conventionnelle. Les productions sont de deux ordres: du lait destiné à la production d'emmental pour la grande distribution et du maïs ensilage pour l'alimentation du troupeau.

Aujourd'hui, à Rennes-sur-Loue, petit village entre Doubs et Jura, trois quarts des fermes sont en agriculture biologique, dont la ferme de la Loue depuis 2016 grâce à l'engagement de Jean-Thomas et l'appui de Terre de Liens.

La ferme dans son contexte territorial

La ferme de la Loue est intégrée à la filière comté qui regroupe producteurs, maîtres fromagers, affineurs. Les producteurs sont coopérateurs d'une coopérative de fabrication de comté et *possèdent donc leur outil de fabrication de comté*. Une fois fabriqué, «le comté en blanc» – qui n'est pas encore affiné – sera vendu à un affineur. C'est ce comté en blanc qui est payé au producteur. Au bout de six mois et une fois affinés, ces fromages sont *analysés et classés par l'affineur, ce qui va déterminer le prix d'achat des comtés*. Chaque affineur a ensuite l'obligation de *faire remonter ses prix de vente à un groupement qui détermine la moyenne du prix du comté, ce qui définit par rétroactivité le prix des comtés en blanc*.

Chaque meule de comté est marquée d'une «plaque verte», qui permet la traçabilité du produit. Le nombre de plaques vertes et leur distribution sont réglementés pour maintenir un niveau de production acceptable sans déséquilibrer le marché. Chaque année, un volume de comté à produire en plus est négocié entre l'interprofession et les pouvoirs publics. Chaque coopérative n'a ainsi pas le droit de produire plus de plaques vertes qu'on ne lui a attribué, *sinon le comté part en gruyère dans la grande distribution* explique Jean-Thomas. Pour lui, ce fonctionnement est *un bien nécessaire pour que tous les acteurs de la filière puissent se rémunérer de manière équitable en ayant un produit de qualité et que tous les acteurs, producteurs, affineurs, transformateurs, soient payés en fonction de leur travail*.

L'accès au métier de paysan

Après un Diplôme Universitaire et Technologique (DUT) dans l'agroalimentaire, Jean-Thomas poursuit ses études en école de commerce. Pendant sept années, il est commercial pour un abattoir. En 2005, il s'installe une première fois avec les aides à l'installation au sein d'un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) dans l'Isère. Les parts à reprendre du GAEC s'élèvent à 40 000 €, financées par un prêt jeune agriculteur. La ferme de la Loue est donc sa deuxième ferme. Jean-Thomas voulait *une ferme qui soit en bio, être un producteur en bio*.

Lorsque l'on le questionne sur son militantisme, Jean-Thomas répond: *je n'ai jamais été militant, mon seul militantisme c'est ma production et ma conversion en bio* puisque s'il n'était pas en AB, il estime qu'il gagnerait mieux sa vie, malgré la différence de prix entre des fromages bio et non bio (pas forcément corrélé aux coûts de production).

En tant que néo-paysan, *là où j'en ai le plus bavé* raconte Jean-Thomas, *c'est le rapport à l'animal*. Jean-Thomas se souvient d'une discussion avec René Becker, membre fondateur de Terre de Liens, *il me disait qu'il fallait sept ans pour s'installer, j'avais pas envie de le croire parce que c'est quand même long, mais je crois qu'il a raison en fait. Il y a peu d'agriculteurs seuls qui ont une ferme comme celle là. Moi je suis tout seul tout seul, j'ai pas de famille qui vient m'aider pour les foins*. Pour Jean-Thomas, *la ferme, c'est un gros paquebot: quand tu tournes, cela ne dérive pas comme ça, et les erreurs tu les payes sur plusieurs mois* résume-t-il. Jean-Thomas file la métaphore: *imagine toi que du jour au lendemain, tu arrives au port de Mar-*



**UNE FERME ACQUISE PAR
LA FONCIÈRE EN 2010
POUR 181 000 €**

> 7 ha de terres

> Un bâtiment d'élevage
avec salle de traite,
deux bâtiments de stockage

Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, Terre de Liens combine un réseau associatif, une Foncière agréée Entreprise solidaire et labellisée Finansol (<https://www.finansol.org>) et une Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

Levier de son action, Terre de Liens acquiert des fermes grâce à l'épargne citoyenne ou au don.

Chaque ferme fait l'objet d'une collecte dédiée, organisée sur le territoire de l'acquisition. C'est souvent le premier lien au local, à ses habitants, aux élus du territoire,

à la profession agricole. Cette épargne dédiée peut être complétée par de l'épargne non dédiée, placée par des citoyens qui souhaitent soutenir le projet de Terre de Liens, quel que soit le territoire d'acquisition.



© Orianne Guillou

Les montbéliardes

seille, on te donne les clés du paquebot et tu dois aller au Maroc, il avance et il faut huiler le moteur, mettre de l'essence, subir une tempête et tu dois gérer tout cela. Aujourd'hui, mon travail devient de moins en moins dur, et c'est là que tu t'aperçois que t'en as bavé. Je regrette pas, si je suis là, ce n'est pas par hasard! C'est la vie que je voulais mener, finit-il par conclure.

La mobilisation citoyenne autour de la ferme

Des réunions pour présenter le projet ont été organisées, notamment pour déminer un petit peu le terrain. En effet, quand Jean-Thomas est arrivé, son installation a beaucoup fait parler, surtout dû à la méconnaissance et parce qu'il bouleverse beaucoup les grands principes de l'agriculture, et particulièrement celui de la propriété. Cela a également permis de rassembler les habitants et certains élus locaux. Lors de l'inauguration de la ferme, un député, deux conseillers généraux et plusieurs maires étaient présents.

En ce qui concerne la mobilisation citoyenne autour de la ferme, c'est Serge Grammond, le bénévole référent de la ferme, qui est la cheville ouvrière. *Sans lui, rien ne se ferait*, d'autant plus qu'en étant dans la filière comté, sans pratiquer la vente directe, Jean-Thomas ne rencontre pas directement les consommateurs.

Depuis l'acquisition en 2010, Serge Grammond a organisé différents chantiers participatifs. Un chantier de bénévoles a par exemple permis le nettoyage complet d'un bâtiment. Sur des parcelles où se trouve un verger, des plantations ont été faites tandis qu'un chantier pour l'entretien des haies est organisé annuellement. Ce bénévole est également à l'origine de la fête du passage de la ferme en agriculture biologique, deux ans après l'installation de Jean-Thomas, où une centaine de citoyens sont venus partager un repas sur la ferme.

L'intégration au territoire

a) Contribution de la ferme à l'économie locale

L'intégralité de la production laitière est commercialisée avec la coopérative fruitière bio de Grange-de-Vaivre. Créée en 1998 par 6 éleveurs, cette coopérative permet aujourd'hui de faire vivre 10 exploitations et de salarier 3 personnes.

DIALECTE

est une méthode de diagnostic agro-environnemental mise au point par SOLAGRO, qui permet d'approcher l'environnement et la durabilité agro-écologique sur une exploitation par une approche globale. Elle repose sur l'analyse quantitative de 40 indicateurs, complétée par une analyse de l'auditeur et propose une représentation en étoile des résultats : présence d'infrastructures agro-écologiques, usage de l'azote et du phosphore, diversité des productions animales et végétales, consommation d'énergie et de produits phytosanitaires, gestion de l'eau y sont notés. Plus l'étoile est étalée, meilleur est le résultat.



La zone Natura 2000

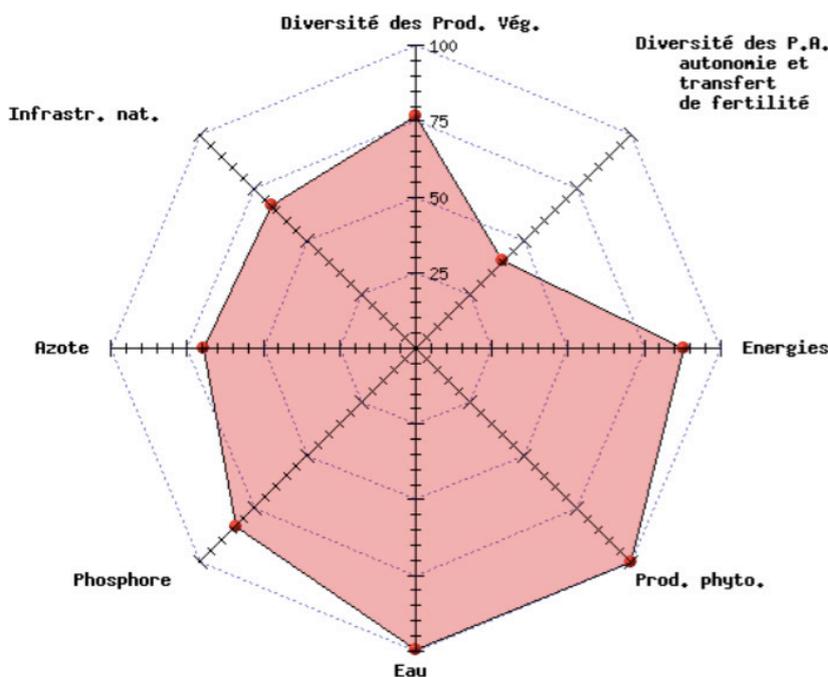
b) Liens avec les acteurs agricoles locaux

Jean-Thomas est membre du conseil d'administration de la coopérative. Cela permet de décider des grandes orientations : rénovation de l'outil de fabrication, relations avec l'affineur, choix des nouveaux producteurs. Par ailleurs, Jean-Thomas est administrateur de la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole locale qui comprend une quarantaine d'agriculteurs.

Enfin, il était présent au Salon International de l'Agriculture sur le stand de Terre de Liens, pour témoigner, faire connaître Terre de Liens et prouver que ça marche.

La préservation des ressources naturelles

Les terres en fermage avec Terre de Liens font l'objet d'un bail rural à clauses environnementales. Par ailleurs, un diagnostic agro-environnemental biodiversité a été réalisé sur l'ensemble de la ferme par la Conservatoire des Espaces Naturels Franche Comté et Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté en 2015. Il avait pour objectif de mettre en évidence les enjeux liés à la biodiversité sur cette exploitation laitière et de préconiser des actions à mettre en œuvre afin de maintenir ou d'améliorer la biodiversité. La ferme fait notamment partie de la zone Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison ». Jean-Thomas a été sensible à cette étude, notamment ses résultats sur les populations de papillons et d'insectes. En effet, l'étude constate la présence d'espèces remarquables de papillons de jour. Jean-Thomas a fait le choix d'une intensification de ses prairies (principale source d'alimentation de son troupeau laitier) et les principaux enjeux biodiversité sur son exploitation, réside dans la gestion des marges de ses parcelles¹.

Répartition par points**Bilan Dialecte de la ferme**

1. Diagnostic biodiversité, Conservatoire des Espaces Naturels Franche-Comté, 2015



« Terre de Liens, ça oblige. Ça oblige dans les moments difficiles, tu ne peux pas laisser tomber parce qu'il y a des gens, en dehors de leur argent, qui ont aussi la volonté que ça marche »

Le diagnostic agro-environnemental Dialecte met quant à lui en évidence le fait état d'un chargement de 1,3 UGB/ha SFP². Il fait état d'un solde Corpen pour l'azote inférieur à 30 kg N/ha³, ce qui témoigne a priori d'une bonne gestion de la fertilisation. Enfin, 28 % de la Surface Agricole Utile est composé d'infrastructures agro-écologiques, avec une taille moyenne des parcelles de 1,7 ha.

Regard du fermier sur son projet et sur Terre de Liens

× Une obligation invisible et positive vis-à-vis des actionnaires

pour Jean-Thomas, le fait d'être sur une ferme Terre de Liens, ça oblige. Ça oblige dans les moments difficiles, tu ne peux pas laisser tomber, parce qu'il y a des gens, en dehors de leur argent, qui ont aussi la volonté que cela marche. Même si c'est peut-être un film que je me fais, ça m'aide. Ça, c'est vraiment bien, c'est invisible.

× La difficile appropriation du fonctionnement de Terre de Liens

J'ai eu des problèmes de règlement de fermage, j'ai un an de retard. En fait, ce que j'ai fait c'est que je me suis un peu précipité [...], j'ai fait des travaux alors que j'aurais dû monter un dossier pour prévenir Terre de Liens [...] Terre de Liens est très présent avec Serge, mais Serge, ce n'est pas Terre de Liens, c'est un bénévole Terre de Liens, ce n'est pas le propriétaire, un fait que Jean-Thomas n'avait pas forcément bien intégré. Après de longues discussions et la visite de la Foncière sur la ferme, un échelonnement du fermage ainsi qu'un rachat du bâtiment par la Foncière ont été prévus.

2. Unité gros bétail par hectare de surface fourragère principale.

3. Le solde Corpen calcule les flux annuels d'azote sur la ferme.

QUAND LA FERME DE LA LOUE CONSOLIDE LE PROJET

POLITIQUE DE TERRE DE LIENS: QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

L'acquisition de la ferme de La Loue par la Foncière Terre de Liens, même si elle ne concerne qu'une partie du foncier agricole de l'exploitation, a permis l'installation de Jean-Thomas, hors cadre familial, dans le contexte de la filière Comté. S'il n'y avait pas eu Terre de Liens, cette installation n'était pas envisageable et j'aurais peut-être déjà abandonné, explique Jean-Thomas. Il insiste notamment sur l'implication de Serge Grammond, bénévole à Terre de Liens Bourgogne Franche-Comté, et le rôle qu'il a joué dans son installation et la pérennisation de son activité.

Décloisonner le monde agricole, l'ouvrir à des candidats « non habituels », créer du lien avec les enjeux de société

sont des acquis de cette expérience. Pour Jean-Thomas, un des intérêts de Terre de Liens est d'ouvrir le monde agricole à des personnes qui n'en sont pas issus. Et la mobilisation des habitants, citoyens du territoire donne de la force et permet d'envisager son activité en lien avec la société. Lorsqu'il y a 100 personnes qui viennent un après-midi, il y en a forcément 2 ou 3 qui te font un commentaire que tu intègres. C'est par exemple comme cela qu'il a adhéré à Enercoop, suite à une suggestion d'une visiteuse. J'apprends bien plus avec le milieu non agricole qu'avec le milieu agricole, constate Jean-Thomas.

Rédigé par E. Petitdidier et T. Rochette

